

SICAV BNA

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2020

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2020

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 06 mars 2018 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV BNA, comprenant le bilan au 30 juin 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers trimestriels sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la SICAV BNA au 30 juin 2020, ainsi que des résultats de ses opérations et des variations de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV BNA des normes prudentielles prévues par l'article 2 et l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code. De cette appréciation, il ressort que les actifs de la SICAV BNA représentés en valeurs mobilières totalisent 81,90% de l'actif total au 30 juin 2020.

Tunis, le 28 juillet 2020

Le Commissaire aux Comptes :

Samir LABIDI

BILAN

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin 2020	30 juin 2019	31 décembre 2019
ACTIF				
Portefeuille-titres :	3.1	1 720 770	2 177 974	1 846 574
- Actions et droits rattachés		1 624 394	2 050 828	1 846 574
- Titres OPCVM		96 376	127 146	-
Placements monétaires et disponibilités :		373 397	473 479	449 318
-Placements à terme	3.2	325 154	472 846	448 230
-Disponibilités		48 243	633	1 088
Débiteurs divers (sommes à l'encaissement)		6 799	11 171	131
TOTAL ACTIF		2 100 966	2 662 624	2 296 023
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	3.3	7 356	9 331	8 819
Autres créditeurs divers	3.4	26 677	57 956	18 244
Total passif		34 033	67 287	27 063
ACTIF NET				
Capital		2 084 442	2 559 984	2 235 211
Capital en nominal :	3.5	2 355 800	2 648 000	2 355 800
-Capital début de période		2 355 800	2 671 300	2 671 300
-Émission en nominal		-	-	3 000
-Rachat en nominal		-	-23 300	-318 500
Sommes non distribuables	3.6	-271 358	-88 016	-120 589
Sommes distribuables :		-17 509	35 353	33 749
- Sommes distribuables de la période	3.7	-17 523	35 335	33 731
-Sommes distribuables de l'exercice clos		-	-	-
-Report à nouveau		14	18	18
Actif net		2 066 933	2 595 337	2 268 960
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 100 966	2 662 624	2 296 023

ÉTAT DE RÉSULTAT (Montants exprimés en dinars)	Notes	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Exercice clos le 31 décembre 2019
Revenus du portefeuille-titres :	4.1	6 863	6 863	58 909	58 909	90 749
- Dividendes des actions		1 744	1 744	52 310	52 310	84 150
- Revenus des titres OPCVM		5 119	5 119	6 599	6 599	6 599
Revenus des placements monétaires	4.2	8 415	18 241	9 723	20 857	36 243
Total des revenus des placements		15 278	25 104	68 632	79 766	126 992
Charges de gestion des placements	4.3	-7 357	-15 298	-9 330	-18 813	-36 747
Revenus nets des placements		7 921	9 806	59 302	60 953	90 245
Autres charges d'exploitation	4.4	-13 640	-27 329	-13 022	-25 718	-51 952
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-5 719	-17 523	46 280	35 235	38 293
Régularisation du résultat d'exploitation		-	-	100	100	-4 562
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE		-5 719	-17 523	46 380	35 335	33 731
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-	-	-100	-100	4 562
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		56 210	-99 842	-11 512	-104 783	-182 568
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		23 559	-48 794	2	9 198	40 761
Frais de négociation de titres		-1 075	-2 133	-	-54	-588
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE		78 694	-150 769	-11 510	-95 639	-142 395
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE		72 975	-168 292	34 770	-60 404	-104 102

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET (Montants exprimés en dinars)		Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 Au 30/06/2019	Exercice clos le 31 décembre 2019
VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	Résultat d'exploitation	-5 719	-17 523	46 280	35 235	38 293
	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	56 210	-99 842	-11 512	-104 783	-182 568
	Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	23 559	-48 794	2	9 198	40 761
	Frais de négociation de titres	-1 075	-2 133	-	-54	-588
						-37 932
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	Distribution de dividendes	-33 735	-33 735	-37 932	-37 932	
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	Souscriptions :					
	- Capital	-	-	-	-	3 000
	- Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-	-	-100
	- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	-	-	-	-	-
	- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice encours	-	-	-	-	56
	Rachats :					
	- Capital	-	-	-23 100	-23 300	-318 500
	- Régularisation des sommes non distribuables	-	-	570	574	14 857
	- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	-	-	3	-	-
	- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice encours	-	-	100	100	-4 618
	VARIATION DE L'ACTIF NET	39 240	-202 027	-25 589	-120 962	-447 339
ACTIF NET	En début de période	2 027 693	2 268 960	2 620 926	2 716 299	2 716 299
	En fin de période	2 066 933	2 066 933	2 595 337	2 595 337	2 268 960
NOMBRE D'ACTIONS	En début de période	23 558	23 558	26 711	26 713	26 713
	En fin de période	23 558	23 558	26 480	26 480	23 558
VALEUR LIQUIDATIVE	En début de période	86,072	96,313	98,121	101,684	101,684
	En fin de période	87,738	87,738	98,011	98,011	96,313
	TAUX DE RENDEMENT	3,60%	-7,42%	1,34%	-2,22%	-3,89%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2020

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type distribution régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances le 2 août 1993 et a été créée officiellement le 4 novembre 1993.

La SICAV BNA a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV BNA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche et conformément au décret-loi du Chef du Gouvernement n°2020-30, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 35% à partir du 10 juin 2020, au titre des placements monétaires dont le taux de placement est supérieur au taux de marché monétaire moyen du début janvier de l'année de placement moins un point et de 20% pour les autres placements.

La BNA CAPITAUX, intermédiaire en bourse, assure la gestion de la SICAV BNA ; la Banque Nationale Agricole (BNA) est le dépositaire de ses actifs.

Le siège de la SICAV BNA est sis à : Rue Hédi Noura - 1001 Tunis.

**NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES,
BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES**

Les états financiers trimestriels de la SICAV BNA, arrêtés au 30 juin 2020, sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NC 16, *Présentation des états financiers des OPCVM* et NC 17, *Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM*.

Les états financiers comportent :

- le bilan,
- l'état de résultat,
- l'état de variation de l'actif net, et
- les notes aux états financiers.

Ils sont établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2. Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date d'arrêté, à leur valeur de marché. La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives à la date d'arrêté. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et apparaît aussi comme composante du résultat net de la période.

3. Évaluation des placements monétaires

Ces titres sont évalués à leur prix d'acquisition.

4. Cession des placements

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTE N°3 RELATIVE AU BILAN

NOTE N°3.1 : PORTEFEUILLE-TITRES

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Valeur au 30/06/2020	Plus ou moins-values potentielles	% de l'actif net	% du capital de l'émetteur
Actions cotées :		1 589 714	1 620 954	31 240	78,423	-
- AIR LIQUIDE	46	5 850	3 369	-2 481	0,163	0,029
- ATL	61 981	190 558	87 393	-103 165	4,228	0,194
- ATL NS J01072019	28 000	59 500	39 200	-20 300	1,897	0,086
- ATTIJ BANK	6 000	155 976	177 636	21 660	8,594	0,010
- BIAT	700	55 503	68 233	12 730	3,301	0,007
- BNA	10 000	113 298	87 010	-26 288	4,210	0,016
- BT	5 000	33 958	34 825	867	1,685	0,004
- CITYCARS	500	3 635	3 663	28	0,177	0,003
- EURO-CYCLE	8 800	209 237	200 587	-8 650	9,705	0,099
- ONETECHHOLDING	10 000	87 350	103 860	16 510	5,025	0,013
- SAH	12 000	91 920	133 908	41 988	6,479	0,017
- SFBT	9 000	75 394	197 937	122 543	9,576	0,007
- SOTIPAPIER	25 000	119 500	139 600	20 100	6,754	0,054
- SOTRAPIL	13 000	179 916	161 941	-17 975	7,835	0,174
- SOTUVER	2 590	22 533	19 762	-2 771	0,956	0,010
- STAR	311	46 650	35 284	-11 366	1,707	0,024
- TPR	20 000	72 262	68 380	-3 882	3,308	0,060
- UIB	1 000	24 414	16 665	-7 749	0,806	0,003
- UNIMED	4 281	42 260	41 701	-559	2,018	0,020
Titres OPCVM :		101 003	96 376	-4 627	4,663	-
- Placement obligataire SICAV	930	101 003	96 376	-4 627	4,663	0,040
Droits :		3 440	3 440	-	0,166	-
- ABDA381/27	4	1	8	7	-	-
- BIAT DA 1/20 29062020	700	3 437	3 430	-7	0,166	-
- TRDA1/15	3	2	2	-	-	-
Total en Dinars		1 694 157	1 720 770	26 613	83,252	-

NOTE N°3.2 : PLACEMENTS À TERME

	Nombre	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 30/06/2020	% de l'actif net
Compte Placement BNA	3 210	321 000	4 154	325 154	15,731
Total en Dinars	3 210	321 000	4 154	325 154	15,731

Placement à terme	Échéance	Prix d'acquisition	Valeur au 30/06/2020
CPL LAC 100J 08092020TMM+1	08/09/2020	155 000	155 806
CPL LAC 270J 28122020TMM+3	28/12/2020	130 000	132 661
CPL LAC 300J 02022021TMM+3	02/02/2021	36 000	36 687

NOTE N°3.3 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	30 juin 2020	30 juin 2019	31 décembre 2019
Gestionnaire (BNA Capitaux)	7 060	9 034	8 519
Dépositaire (BNA)	296	297	300
Total en Dinars	7 356	9 331	8 819

NOTE N°3.4 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

	30 juin 2020	30 juin 2019	31 décembre 2019
Jetons de présence	-	-	-
Commissaire aux comptes	4 415	4 403	8 960
Conseil du Marché Financier (CMF)	170	213	202
Contribution sociale de solidarité	-	-	200
Autres (*)	22 092	53 340	8 882
Total en Dinars	26 677	57 956	18 244

(*) Il s'agit essentiellement d'indemnités à servir au Président du Conseil et au Directeur Général ainsi que de reliquats de dividendes à payer.

NOTE N°3.5 : CAPITAL

	30 juin 2020	30 juin 2019	31 décembre 2019
Capital début de période :			
- Montant en nominal	2 355 800	2 671 300	2 671 300
-Nombre de titres	23 558	26 713	26 713
-Nombre d'actionnaires	123	125	125
Souscriptions réalisées :			
-Montant en nominal	-	-	3 000
-Nombre de titres	-	-	30
Rachats effectués :			
-Montant en nominal	-	-23 300	-318 500
-Nombre de titres	-	233	3 185
Capital fin de période :			
-Montant en nominal	2 355 800	2 648 000	2 355 800
-Nombre de titres	23 558	26 480	23 558
-Nombre d'actionnaires	123	124	123

NOTE N°3.6 : SOMMES NON DISTRIBUABLES

	30 juin 2020	30 juin 2019	31 décembre 2019
Sommes non distribuables	-150 769	-95 065	-127 638
Résultat non distribuable de la période :	-150 769	-95 639	-142 395
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-99 842	-104 783	-182 568
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-48 794	9 198	40 761
- Frais de négociation de titres	-2 133	-54	-588
Régularisation des sommes non distribuables (souscription)	-	-	-100
Régularisation des sommes non distribuables (rachat)	-	574	14 857
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-120 589	7 049	7 049
Total en Dinars	-271 358	-88 016	-120 589

NOTE N°3.7 : SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE

	30 juin 2020	30 juin 2019	31 décembre 2019
Résultat d'exploitation	-17 523	35 235	38 293
Régularisation lors des souscriptions d'actions	-	-	56
Régularisation lors des rachats d'actions	-	100	-4 618
Total en Dinars	-17 523	35 335	33 731

NOTE N°4 RELATIVE À L'ÉTAT DE RÉSULTAT**NOTE N°4.1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES**

	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Exercice clos le 31 décembre 2019
Dividendes des actions	1 744	1 744	52 310	52 310	84 150
Revenus des titres OPCVM	5 119	5 119	6 599	6 599	6 599
Total en Dinars	6 863	6 863	58 909	58 909	90 749

NOTE N°4.2 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Exercice clos le 31 décembre 2019
Revenus du compte placement à terme BNA	8 415	18 183	9 513	20 579	35 718
Revenus du compte bancaire BNA	-	58	210	278	525
Total en Dinars	8 415	18 241	9 723	20 857	36 243

NOTE N°4.3 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Exercice clos le 31 décembre 2019
Rémunération du Gestionnaire	7 061	14 706	9 034	18 223	35 557
Rémunération du Dépositaire	296	592	296	590	1 190
Total en Dinars	7 357	15 298	9 330	18 813	36 747

NOTE N°4.4 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Exercice clos le 31 décembre 2019
Primes, indemnités et frais AGO	7 459	14 918	6 482	12 893	25 800
Jetons de présence	3 366	6 732	3 366	6 695	13 500
Redevance CMF	504	1 050	646	1 302	2 540
Honoraires du commissaire aux comptes	2 247	4 495	2 254	4 483	9 040
Contribution sociale de solidarité (CSS)	-	-	-	-	200
Autres (TCL et autres frais)	64	134	274	345	872
Total en Dinars	13 640	27329	13 022	25 718	51 952

NOTE N°5 : AUTRES INFORMATIONS**Rémunérations du Gestionnaire et du Dépositaire :**

La gestion de la SICAV BNA est confiée à l'établissement gestionnaire « BNA Capitaux ». Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la Société.

En contrepartie de ses prestations, le Gestionnaire perçoit une rémunération de 1,4% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque Nationale Agricole (BNA) assure les fonctions de Dépositaire pour la SICAV BNA. Elle est chargée à ce titre de :

- conserver les titres et les fonds de la SICAV BNA ;
- encaisser les montants des souscriptions des actionnaires entrants et régler les montants des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, la BNA perçoit une rémunération annuelle forfaitaire (TTC) de 1.190 DT.